

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Initiation à la pédagogie			
Code	PEIM1B04PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Campus Mons Céline DOCHY (dochyc@helha.be) Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be) HELHa Gosselies Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut ()		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B04PPA	Pédagogie générale	30 h / 3 C
PEIM1B04PPB	Psychologie des apprentissages	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B04PPA	Pédagogie générale	30
PEIM1B04PPB	Psychologie des apprentissages	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pédagogie générale			
Code	6_PEIM1B04PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours sert à étudier et à analyser les outils pédagogiques (méthodes, activités didactiques) pour les utiliser de façon consciente et réflexive.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- Étudier et analyser les outils pédagogiques (méthodes, activités didactiques) pour les utiliser de manière réflexive
- Se questionner sur la pertinence et l'efficacité de nos interventions d'aide à l'apprentissage
- Viser la pratique d'une pédagogie différenciée, participative, fonctionnelle et globale
- Mettre en œuvre une pédagogie active fondée sur le sens, les compétences, la différenciation, l'évaluation formative

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction au cours
 Le concept de pédagogie
 Un peu d'histoire
 A quoi sert l'école ?
 Les différents modes d'apprentissage
 Le triangle pédagogique
 La pédagogie par objectifs (PPO) Taxonomie de Bloom
 L'approche par compétences (APC) et les programmes
 Le concept d'intelligence
 Les intelligences multiples
 La différenciation – premiers aspects et dispositifs
 La pédagogie du jeu

Démarches d'apprentissage

Le cours s'inscrit suivant l'approche magistrale (syllabus, powerpoint, vidéo). L'étudiant(e) travaille en autonomie et par groupe (exercices, réflexions individuelles et collectives...).

Des liens sont réalisés avec le cours d'AFP et le stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

En plus du décret missions , du socle des compétences et des programmes du Segec, de nombreux auteurs sont cités

- Bourgeois, E. (2011). Les théories de l'apprentissage : un peu d'histoire. In E. Bourgeois & G. Chapelle (Eds). Apprendre et faire apprendre (pp. 23-39). Paris : PUF.
- Burns, P. (1971), "Methods for individualizing instruction", La pédagogie différenciée , Hachette Éducation, Paris.
- Campbell, L., Campbell, B. & Dickinson, D. (2006) Les intelligences multiples au coeur de l'enseignement et de l'apprentissage. Montréal : Chenelière Education.
- Caron, J. (2003). Apprivoiser les différences : Guide sur la différenciation des apprentissages et la gestion des cycles. Montréal : Chenelière Education.
- Daudelin , M. (2006), Apprendre à sa façon : 70 activités pour exploiter les intelligences multiples en classe. Montréal : Chenelière Education,
- De Vecchi.G.,(2004). Aider les élèves à apprendre. Paris : Hachette.
- Gardner, H.(2004) Les intelligences multiples : la théorie qui bouleverse nos idées reçues, Paris : Retz
- Gauthier,C.,Bissonnette,S. & Richard,M.(2013) Enseignement explicite et réussite des élèves. Bruxelles : De Boeck.
- Godard, S. (2016). La réussite scolaire par un apprentissage positif et ludique. Namur : Editions Erasme.
- Hourst , B. (2006). A l'école des intelligences multiples. Paris : Hachette Education
- Houssaye, J. (2015) Le triangle pédagogique : des les différentes facettes. Issy-les-Moulineau : ESF.
- Joiris, Th. (2018) Découvrir la neuroéducation. Namur : Editions Erasme.
- Pastiaux, G. & J. (2014). La pédagogie : Retenir l'essentiel. (2e éd.). Paris : Nathan.
- Raynal, F. & Rieunier, A. (2014). Pédagogie, dictionnaire des concepts clés. (10e éd.). Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.
- Roemers-Poumay, F.(2014). La pédagogie des octofun. Belgique : Cyaniris.
- Sirois, G. (1997). Créer des conditions qui permettent aux élèves d'apprendre et au personnel enseignant de les faire apprendre. Vie pédagogique,102, pp.16-22.
- Tilman, F. & Grootaers, D. (2006). Les chemins de la pédagogie. Charleroi : Editions Couleurs Livres.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Un syllabus, fourni en début d'année aux étudiants et placé sur connected.
- des powerpoint
- des vidéos
- la présentation d'outils pratiques issus de la pratique de terrain

Tout est accessible sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en période d'évaluation du Q1 pour 90% des points. Les 10% restants valorisent le travail réalisé en classe lors des cours. (présentations).

Comme précisé dans le décret, les étudiants ayant raté la session de janvier représentent un examen écrit en juin. Une troisième session est également organisée en août, également sous la forme d'un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10				
Période d'évaluation	Exe	90			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	6_PEIM1B04PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de psychologie des apprentissages a pour but d'étudier les théories psychologiques qui influencent les pratiques en milieu scolaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

C1. Faire preuve de maîtrise de la langue d'enseignement, tant d'un point de vue normatif que discursif.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Aperçu historique de théories de l'apprentissage, notamment le constructivisme, le béhaviorisme et le socioconstructivisme...).

Démarches d'apprentissage

Exposés interactifs.

Réflexions à mener en autonomie et en collectif.

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors de la réalisation des travaux, divers feedbacks sont proposés.

Sources et références

- Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs. Montréal : Chenelière Education.
- Stordeur, J. (1996). Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles : De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence et la participation aux activités sont requises. Un travail écrit sera à remettre le premier jour de la session du Q2.

Pour la seconde session (période d'évaluation du Q3), un travail écrit sera également demandé.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).